



DEMANDE DE SOUTENANCE DE THESE EN COTUTELLE

(Soutenance dans l'Etablissement partenaire)

A déposer au Secrétariat de l'Ecole Doctorale, aussitôt que possible et en tout état de cause au moins 1 mois avant la date prévue pour la soutenance

Fichier au format « .doc » transmis par l'ED sur simple demande, permettant, ainsi, de le renseigner sur machine.
Toute modification (texte et présentation) est interdite, seul le contenu du présent fichier « pdf » fait autorité.

En vue de la soutenance de la thèse de doctorat identifiée ci-après et dont la fiche d'informations afférente, le résumé en français et en anglais ainsi qu'une reproduction du projet de la couverture du mémoire ont été adressés par e-mail à l'Ecole Doctorale

Doctorant (nom, prénoms) :

Tel : E-mail :

Né(e) le : à

N° Carte d'étudiant :

Laboratoire d'accueil :

Projet structurant :

Discipline du Doctorat

Mention:

Titre de la thèse :

.....

.....

.....

Je soussigné(e)

Tel : E-mail :

Directeur (trice) de la thèse dont s'agit,

• **sollicite de Monsieur le Président de l'Université de Corse :**

1. la reconnaissance ou la désignation des rapporteurs proposés en page 2
2. l'agrément de la constitution du jury de soutenance proposée en pages 3 et 4,
3. l'autorisation de soutenance dans les conditions exposées en page 5.

• **atteste l'exactitude des renseignements portés sur ce formulaire**

• **atteste avoir pris connaissance des textes réglementaires et des dispositions particulières figurant en dernière page du présent formulaire (pages 7 et 8)**

Date et signature

Vu l'Arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale, notamment les articles 18 à 20 ;
Vu l'Arrêté du 6 janvier 2005 relatif à la cotutelle internationale de thèse, notamment les articles 7 à 9 ;
Vu le Règlement intérieur et Procédures administratives relatifs à la préparation et à la délivrance du
Doctorat de l'Université de Corse (01-02- 2011), notamment le titre III - Article 11.

Vu la convention de cotutelle internationale de thèse signée le

liant l'Université de Corse et

Rapporteurs

Nom et prénom du Directeur de Thèse

Directeur (trice) de la thèse dont s'agit, (*rayez les mentions inutiles*)

Informe que les personnalités ci-après ont été désignées par le Président de l'Etablissement partenaire
propose la désignation des personnalités habilités à diriger les recherches ci-après
en qualité de rapporteurs

1°) NOM : Prénom :

Qualité (*Section CNU, expliciter HDR pour les non PRU*)

Etablissement :

Centre de recherche.....

Adresse postale :

E-mail. : Tél :

2°) NOM : Prénom :

Qualité (*Section CNU, expliciter HDR pour les non PRU*)

Etablissement :

Centre de recherche.....

Adresse postale :

E-mail. : Tél :

Corte, le

Proposition de composition du Jury *(Liste exhaustive)*

Nom et prénom du Directeur de Thèse

Directeur (trice) de la thèse dont s'agit, informe que les personnalités ci-après ont été désignées en qualité de membres du jury par le Président de l'Etablissement partenaire.

1°) NOM : Prénom :

Qualité *(Section CNU, expliciter HDR pour les non PRU)*

Etablissement :

Adresse postale :

E-mail : Tél :

2°) NOM : Prénom :

Qualité *(Section CNU, expliciter HDR pour les non PRU)*

Etablissement :

Adresse postale :

E-mail : Tél :

3°) NOM : Prénom :

Qualité *(Section CNU, expliciter HDR pour les non PRU)*

Etablissement :

Adresse postale :

E-mail : Tél :

4°) NOM : Prénom :

Qualité *(Section CNU, expliciter HDR pour les non PRU)*

Etablissement :

Adresse postale :

E-mail : Tél :

5°) NOM : **Prénom :**
Qualité (*Section CNU, expliciter HDR pour les non PRU*)
Etablissement :
Adresse postale :
E-mail. : **Tél :**

6°) NOM : **Prénom :**
Qualité (*Section CNU, expliciter HDR pour les non PRU*)
Etablissement :
Adresse postale :
E-mail. : **Tél :**

7°) NOM : **Prénom :**
Qualité (*Section CNU, expliciter HDR pour les non PRU*)
Etablissement :
Adresse postale :
E-mail. : **Tél :**

8°) NOM : **Prénom :**
Qualité (*Section CNU, expliciter HDR pour les non PRU*)
Etablissement :
Adresse postale :
E-mail. : **Tél :**

Proposition de Soutenance de thèse en cotutelle

Nom et prénom du Directeur de Thèse

Directeur (trice) de la thèse dont s'agit, propose la soutenance de cette thèse dans les conditions exposées ci-après

Format de la Thèse (*raier la mention inutile*) : .. Format classique Thèse sur articles

Date proposée :

Lieu proposé (Etablissement) :

Langue dans laquelle se présenté l'exposé de soutenance :

Le candidat fera un bref résumé de son oral de soutenance dans la langue nationale de l'autre pays

=====

Avis des rapporteurs (*à remplir par l'ED*)

1^{er} rapporteur : Avis favorableAvis favorable ss réserve de modifications Avis défavorable

2nd rapporteur : Avis favorable Avis favorable ss réserve de modifications Avis défavorable

Avis Du Directeur de l'Ecole Doctorale sur la proposition de soutenance

Avis favorable

Avis défavorable

Corte, le

Pr Jean Costa



FICHE SYNTHETIQUE D'INFORMATIONS

Envoi par mail à ecole.doctorale@univ-corse.fr parallèlement au dépôt de la demande d'autorisation de soutenance (environ deux mois avant la date prévue pour la soutenance). Ces informations ont une finalité de statistiques et ne seront utilisées que de façon anonyme.

1°) IDENTIFICATION DE LA THESE

- 1.1 Doctorant
- 1.2 Discipline et Mention du doctorat (utiliser la nomenclature officielle)
- 1.3 Titre de la thèse
- 1.4 Direction de la thèse (directeur, codirecteur)
- 1.5 Type de direction (commun, cotutelle, codirection)
- 1.6 Type de financement du doctorant durant les trois premières années de préparation de la thèse.
- 1.7 Contexte de la préparation de la thèse (étudiant, Enseignant, salarié, érudit, autre à préciser)

2°) DUREE GLOBALE DE LA PREPARATION DE THESE

- 2.1 Date de 1^{ère} inscription :
- 2.2 Date de soutenance :
- 2.3 Durée globale (années et mois) incluant les interruptions :
- 2.3 Age au jour de la soutenance (année entière ou demi)

3°) FORMATIONS SUIVIES DURANT LA PREPARATION DE THESE

Pour chaque formation : Indiquer le titre de la thématique, les dates et la durée (en nombre de jours entiers ou demi-entiers) de chacune

- 3.1 Séminaires
- 3.2 Conférences
- 3.3 CIES
- 3.4 Doctoriales
- 3.5 Participation aux JDD (*préciser les communications*)
- 3.6 Autres

4°) TRAVAUX SCIENTIFIQUES TIRES DU TRAVAIL DE THESE

- 4.1 Publications parues ou acceptées Indiquer : auteurs ; Nom de la revue ; année et volume d'issue ; pages ; titre de l'article
- 4.2 Ouvrages parus ou sous presse Indiquer : auteurs ; Titre de l'ouvrage ; année volume d'issue ; Editeur
- 4.3 Parties d'ouvrages parues ou sous presse Indiquer : auteurs ; in Titre de l'ouvrage ; année volume d'issue ; pages ; Editeur
- 4.4 Publications dans des actes congrès. Indiquer : auteurs ; titre des actes et nom du congrès correspondant ; année et volume d'issue ; pages ; titre de la publication
- 4.5 Communications dans des congrès. Indiquer : auteurs ; Nom du congrès ; date et lieu ; titre de la communication (*préciser d'une s'agit d'une communication orale ou par affiche*)
- 4.6 Travaux à diffusion restreinte

Nota Bene

Pièces à fournir

Pièces à déposer à l'ED dûment remplies et signées (originaux, pas de scan), au minimum 2 mois avant la date prévue de la soutenance,

- Demande de soutenance proprement dite (pages 1 à 5)
- Un exemplaire de la thèse
- Eventuellement demande de soutenance à huis clos
- Eventuellement demande de dérogation pour une soutenance hors les murs

Pièces à transmettre à l'ED par voie électronique (ecole.doctorale@univ-corse.fr) simultanément au dépôt de la demande de soutenance,

- Fiche d'informations dûment renseignée.
- En un seul document au format word :
 - Reproduction de la couverture du mémoire de thèse (modèle en fin de document, matrice-modèle en « .doc » à demander à l'ED).
 - Résumés de thèse en langue française (obligatoire), en langue anglaise (obligatoire), en langue corse (facultatif mais recommandé). Pour chaque résumé : 1 page maximum - Simple interligne – Police Time New Roman 12 ou Arial 11 - Au vu des pré-rapports et des corrections demandées par les rapporteurs, il sera possible de modifier ces résumés.

Rappel des procédures

Mixage en cohérence des articles 18 à 20 de l'arrêté du 07-08-2006 relatif à la Formation doctorale, des articles 7 à 9 de l'Arrêté du 6 janvier 2005 relatif à la cotutelle internationale de thèse et des articles 8 à 11 du Règlement intérieur et Procédures administratives relatifs à la préparation et à la délivrance du Doctorat de l'Université de Corse (*Conseil de l'ED du 1^{er} février 2011*).

Ces textes sont consultables sur le site de l'ED à la rubrique « Textes de référence »

Demande d'autorisation de soutenance

La demande de soutenance sera déposée au Secrétariat de l'Ecole Doctorale au minimum deux mois avant la date prévue pour la soutenance. A cet effet, le Directeur de thèse renseignera et signera le formulaire de demande de soutenance et produira les pièces accompagnantes demandées.

Thèse sur articles : Une thèse sur articles doit avoir comme support au moins deux publications parues ou acceptées et une publication soumise.

L'autorisation de présenter en soutenance une thèse est accordée par le chef d'établissement, après avis du Directeur de l'Ecole Doctorale, sur proposition du Directeur de thèse.

Les rapporteurs et les pré-rapports (rapport avant soutenance)

Si la réglementation en vigueur dans l'Etablissement partenaire stipule la désignation de rapporteurs et la production de rapports avant soutenance, il convient de respecter cette réglementation. Dans ce cas, Le responsable de la Formation doctorale, ou l'organisme qui en tient lieu dans l'Etablissement partenaire, informe l'Ecole Doctorale de l'Université de Corse de l'avis des rapporteurs au moins trois semaines avant la date prévue pour la soutenance. Les Directeurs de thèse se chargent d'informer parfaitement les rapporteurs.

Si la réglementation en vigueur dans l'Etablissement ne stipule pas la désignation de rapporteurs et la production de rapports avant soutenance, il convient de soumettre les travaux du candidat à deux rapporteurs HDR ne relevant ni de l'Ecole doctorale de l'Université de Corse ni de l'Etablissement partenaire. Un exemplaire de la thèse sera transmis à chaque rapporteur par les soins du doctorant. Les rapporteurs font connaître leur avis par des rapports écrits en français et signés sur la base desquels le Président de l'Université de Corse donne son accord pour la soutenance. Ces rapports doivent parvenir

à l'Ecole Doctorale au moins trois semaines avant la date prévue pour la soutenance. Ces rapports signés peuvent être adressés par voie électronique. Les Directeurs de thèse se chargent d'informer parfaitement les rapporteurs.

Le Jury

La composition du jury doit respecter les lois et règlements en vigueur dans l'établissement partenaire. Cependant il sera obligatoirement composé à part égal de personnalités de chacune des nationalités impliquées dans la cotutelle.

La prise en charge des frais inhérents aux déplacements des membres jury est assurée par les établissements conformément aux dispositions stipulées dans la convention de cotutelle. Compte tenu de ce qui précède, et pour le compte de l'Université de Corse, l'Ecole Doctorale assure une prise en charge des frais à concurrence d'un montant fixé annuellement par le conseil scientifique ; le solde étant à la charge du centre ou équipe de recherche français dont relève le doctorant. Le Secrétariat de l'Ecole doctorale établit les ordres de missions afférents sur la base des éléments fournis par les directeurs de thèse.

La Soutenance

Langue de soutenance

La langue de soutenance de la thèse est l'une des deux langues nationales ; elle est spécifiée dans la convention de cotutelle. Le candidat fera un résumé oral d'environ 5 minutes en français si celui-ci n'est pas la langue de soutenance.

La Soutenance et la délibération

La soutenance a lieu dans les locaux de l'Université partenaire selon les lois et règlements en vigueur.

Les documents de soutenance et l'enregistrement de la thèse à la B.U.

Le Procès verbal en langue française, d'une part, et un rapport de soutenance en langue française contresigné par l'ensemble des membres du jury, d'autre part, doivent être remis au Secrétariat de l'Ecole Doctorale à l'issue de la soutenance lors du retour du directeur relevant de l'Université de Corse.

La remise des originaux des deux documents subordonne la délivrance du diplôme et du grade. Il incombe au doctorant de remettre au Service Scolarité des Etudes Doctorales, dans le mois qui suit la soutenance, les imprimés d'enregistrement dûment remplis et deux exemplaires de thèse définitive (après éventuelles corrections demandées par le jury de soutenance).

